

## APPEL À LA GRÈVE

Montreuil, le 18 Juin 2015


**JEUDI 25 JUIN 2015**

**La fédération CGT des Cheminots, ses militants, ses syndiqués ont décidé de faire de la journée interprofessionnelle du 25 juin une journée d'action nationale dans l'entreprise, ancrée au plus près des préoccupations quotidiennes des Cheminots, sur leur lieu de travail. Les raisons objectives de se mobiliser ne manquent pas ; Sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail, il nous faut hausser le ton !**

**SALAIRE : L'ARGENT EXISTE, NOUS L'AVONS RETROUVÉ !**

Alors que la direction a annoncé le gel des salaires des cheminots pour 2015, elle n'en finit plus de jongler avec plusieurs millions d'euros !

A titre d'exemple :

- Elle vient de dépenser 3 millions d'euros dans une campagne publicitaire à une heure de grande écoute,
- Elle a perçu près de 200 millions d'euros au titre du Crédit Impôt Compétitivité Emploi en 2015,
- Elle a reversé 200 millions de dividendes à l'Etat et, comble de la provocation, elle a budgété une enveloppe de 60 millions d'euros minimum pour l'intéressement, soit près de 2 % de la masse salariale brute !

D'ailleurs, la direction reconnaît, elle-même, dans le cadre de la DCI déposée le 5 juin, que cette somme versée de manière aléatoire, est provisionnée au détriment d'une augmentation générale des salaires ! Les organisations syndicales qui, par démagogie, font le choix de porter ce type de dispositif sont donc coresponsables du gel des salaires !

La CGT, 1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale à la SNCF et également 1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale de propositions, demande 10 % d'augmentation générale avec, en mesure immédiate, la réaffectation de l'enveloppe budgétée pour l'intéressement vers les salaires.



## **EMPLOI, CONDITIONS DE TRAVAIL :**

L'étude DEGEST, remise au CCE suite à la mise en œuvre de la réforme du ferroviaire, ne souffre pas d'ambiguïté ! La stratégie de l'entreprise vise à supprimer près de 15 000 emplois d'ici 2020. Depuis, 2007, ce sont 7 emplois de cheminots par jour qui sont supprimés mais c'est aussi un recours accru à la sous-traitance et aux contrats précaires. Les « grandes manœuvres » ont déjà commencé ! Dans certains établissements, des centaines de postes sont vacants, dans d'autres près de 10 % de l'effectif est composé de salariés en CDD ou en intérim que la direction place volontairement dans une situation fragile. La casse de l'emploi et les réorganisations incessantes ont un effet immédiat sur les conditions de travail des cheminots, quel que soit leur collège. L'instabilité des organisations du travail contraint les cheminots de l'encadrement et de l'exécution à s'adapter en permanence.

L'emploi à Statut est la clé de voûte d'une organisation stable répondant à l'amélioration des conditions de travail des Cheminots et à un meilleur service rendu aux usagers.

Exigeons des embauches au cadre permanent à la hauteur des besoins ! Gagnons la régularisation au Statut des CDD qui peuvent y prétendre, demandons le respect des Cadres d'Organisation décidés unilatéralement par la Direction !

Plusieurs centaines de DCI ont été déposées, parfois unitairement, dans les établissements et sur tout le territoire, portant sur les sujets d'emploi, de conditions de travail.

**Dès aujourd'hui, posons et faisons poser les D2I !**

**Le 25 juin 2015, la CGT appelle les Cheminots à agir par la grève et à participer aux rassemblements et manifestations organisés dans les territoires !**

**UNIS ET DETERMINES, MOBILISONS NOUS  
POUR GAGNER !**

